



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 1^{er} juillet 2009

**Préavis N° 15/2009 concernant les
comptes 2008 du Fonds Culturel
Riviera.**

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 29 juin 2009 présidée par Monsieur Henri van Kuijk, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz, vu le préavis N° 15/2009, ouï le rapport de la commission chargée de son étude.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité moins 1 avis contraire et 1 abstention les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- Adopter les comptes 2008 du Fonds culturel Riviera.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 29 juin 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président


Henri van Kuijk



La secrétaire


Patricia SAVA